

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 juin 2007
(convocation du 11 juin 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence (jusqu'à 11 h 25)	Mme. DARCHE Michelle à Mme. PARCELIER Muriel
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. BANNEL Jean Didier à M.QUANCARD Joël (jusqu'à 10 h 20)	M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9 h 45)	Mme DUMONT Dominique à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 00)
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (jusqu'à 11 h 00)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick (à partir de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André	M. LOTHAIRES Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12 h 15)
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel	M.MANSENCAL Alain à M.LOTHAIRES Pierre (à partir de 11 h 20)
M. CAZENAVE Charles à M.MERCHERZ Jean (jusqu'à 10 h 25)	M.SEGUREL J.Pierre à M.FELTESSE Vincent (jusqu'à 11 h 00)
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. ANZIANI Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M.TOUTON Elisabeth à M.SIMON Patrick (à partir de 12 h 15)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10 h 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bègles - Organisation de la Fête de la Morue du 1er au 3 juin - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur MERCHERZ présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de sa politique de redynamisation de l'économie locale, la Ville de Bègles organisera du 1^{er} au 3 juin 2007, la 12^e édition de la Fête de la Morue. Au fil des ans, cette manifestation est devenu le rendez-vous annuel festif de l'agglomération bordelaise, qui, de plus, permet de revitaliser le tissu commercial tout en mettant en valeur les activités traditionnelles liées à la transformation et au séchage de la morue.

Attirant environ 70 000 personnes, l'impact de cette manifestation sur le commerce local est très important. Une quarantaine de restaurants de Bègles et Bordeaux –Sud s'associe à l'évènement en proposant des menus à base de morue ainsi que des animations. Le succès de la fête de la Morue entraîne aussi le soutien d'un nombre important d'associations qui s'impliquent dans le projet et l'organisation.

Pendant trois jours, le centre-ville de Bègles se transforme en Village de la Morue où dégustations, animations, expositions et concerts gratuits font de cette fête un succès croissant sur l'agglomération.

Avec la Fête de la Morue, et au-delà de la dynamique qui s'est créée autour des entreprises de restauration, les transporteurs et commerces de poissons voient leur activité se développer en amont et en aval de la manifestation.

De plus, les retombées touristiques ne sont pas négligeables, dans la mesure où elle draine une importante population venant de l'agglomération bordelaise mais aussi des départements voisins.

Notre établissement public est sollicité pour reconduire le soutien financier qu'il alloue à la ville de Bègles, soit 18 295 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C qui s'élève , pour 2007, à 420 500 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Frais de personnel	136 000	Communication	4 500
Sécurité	18 000	Inscriptions Traiteurs	2 500
Assurances	2 500	Inscriptions restaurateurs	1 500
Alimentation	20 000	Sponsors	80 000
Accueil et information	1 100	Partenaires	90 000
Participation Binic	2 500	Conseil Régional	25 000
Colloque	1 000	Ville de Bègles	198 705
Atelier multimedia	1 500	Communauté Urbaine	18 295
Evenementiel	35 000		
Animations musicales	30 000		
Animations culturelles	12 000		
Impôts et taxes	3 000		
Organisation technique	118 300		
Communication	39 600		
TOTAL	420 500	TOTAL	420 500

En 2006, la onzième édition de la Fête de la Morue s'est passée dans une ambiance islandaise et a rencontré un très vif succès. De plus, cet évènement a pu générer de l'emploi sur l'ensemble des restaurants participants.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est donc proposé, Mesdames et Messieurs, compte -tenu des retombées de cette manifestation tant sur le plan économique qu'en terme de promotion et d'image pour l'agglomération bordelaise, de reconduire la participation de notre établissement public et, en conséquence, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 18 295 € à la ville de Bègles pour l'organisation de la Fête de la Morue se déroulant du 1^{er} au 3 juin 2007.

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 65734, fonction 92 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
18 JUILLET 2007

PUBLIÉ LE : 18 JUILLET 2007

M. JEAN-PIERRE FAVROUL